

Les nouveaux intervenants sociaux de demain se forment aujourd'hui !

Par Denis Vallance, Président de l'UNAFORIS



Cette semaine, en septembre 2018, au moment où une nouvelle stratégie de lutte contre de la pauvreté voit le jour, portant de nouvelles et ambitieuses visées de transformation sociale, **12 000 étudiants, étudiants et stagiaires entrent en formation supérieure, sans bruit, pour devenir des travailleurs sociaux avec grade de licence**. Ce sont les futurs contributeurs discrets et courageux de la cohésion sociale de demain.

Enfin ! les étudiants, stagiaires et apprentis, assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs techniques, conseillers en économie sociale et familiale, vont pouvoir suivre des cursus de formation compatibles avec les autres diplômes de niveau licence, tant en France qu'en Europe¹. Enfin, une reconnaissance proportionnée à la teneur de leur formation initiale, est établie dans un cadre redéfini, dans le droit commun des formations².

En 2021, ils auront, comme leurs prédécesseurs, appris pendant trois années avec ceux qui agissent aujourd'hui déjà dans les territoires, dans des associations, des entreprises, des collectivités territoriales, à accompagner des personnes au quotidien, avec une déontologie solide.

En plus, ils auront participé à des projets collectifs sur leur territoire, expérimenté des manières de faire innovantes, notamment en utilisant les richesses du numérique. Ils auront pu irriguer leurs pratiques de démarches de recherche. Beaucoup auront été à l'étranger, soutenus par l'apprentissage d'une langue pendant leur cursus, et auront ainsi rencontré d'autres acteurs, d'autres pratiques, d'autres réalités, avec leurs crédits européens en poche.

Ils se seront formés, pour partie, avec les étudiants d'autres filières sociales, acquérant ensemble un « socle commun de connaissances et de compétences »³, qui leur apprendra à travailler en complémentarité, entre intervenants et avec les personnes et les groupes à accompagner.

Autant d'objectifs obtenus dans cette réforme de cinq des diplômes de travail social inscrits au « code de l'action sociale et des familles », que nous allons pouvoir mettre en œuvre, au terme de cinq ans d'élaboration, de concertation, de compromis, de renoncements et d'avancées, avec tous les acteurs concernés. Enfin !

C'est à cela que nous avons participé et que conduisons maintenant concrètement, nous, réseau des centres de formation d'intervention sociale et de recherche réunis dans l'UNAFORIS⁴, établissements d'enseignement supérieurs partenaires de plus de 50 universités, présents sur tous les territoires, en nous transformant de l'intérieur. Transformation pédagogique, organisationnelle et économique, avec toutes nos équipes, engagées en parallèle dans des démarches de certification qualité,

¹ Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme D'État d'assistant de service social - Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale - Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants - Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé - Arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé

² Définition CASF du travail social

³ Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II

⁴ UNAFORIS : 130 adhérents du niveau V au niveau I, dont 87 sont concernés par les formations de niveau II

TSA - Point de Vue – A paraître en octobre 2018

d'accréditation et d'agrément par les conseils régionaux, pour que l'intervention sociale de demain soit à la hauteur des enjeux de besoin de lien social, de développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs, d'accès aux droits et d'inclusion sociale, sur les territoires.

C'est avec la ferme intention de poursuivre la mue de ces formations : pour qu'elles soient prochainement accessibles plus facilement et largement aux jeunes (intégration à Parcoursup dès 2019) ; pour qu'elles forment des intervenants sociaux, « ouverts et durables » à tous les âges (formation accessible par blocs de compétences en formation continue) ; pour qu'elles prennent en compte à tout moment les enjeux de société en transformation constante ; pour que les intervenants sociaux, toujours plus diversifiés dans leurs fonctions et leurs pratiques, toujours plus coopératifs entre eux, puissent trouver, dès leur diplôme acquis, des formations de spécialisation ou de recherche, d'approfondissement, de soutien, de promotion et de reconversion, du niveau V au niveau I, tout au long de leur vie professionnelle ; des formations certifiantes, confortant la reconnaissance de ces acteurs fondamentaux de la cohésion sociale : **voilà les grands objectifs immédiats que les centres de formation et de recherche en intervention sociale vont poursuivre avec tous les acteurs concernés, dès cette rentrée faite.** ⁵

⁵ Cf. le projet politique de l'UNAFORIS – http://unaforis.eu/sites/default/files/public/fichiers/telechargements/unaforis_projet_politique_2019-2021_vdef.pdf